

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR  
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES  
DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE



## MEMOIRE DE DEA

MIGRATIONS INTERNATIONALES :  
LES ETUDIANTS BENINOIS À  
L'UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR  
(UCAD)

*Présenté et soutenu par:*  
Issimatou LANIBA ICHOLA

*Sous la direction de :*  
M. BOUBAKAR LY  
Docteur d'Etat en Sociologie  
Maître de Conférences

*Année académique 2004 –2005*

# **DEDICACES**

N-D ICHOLA, ce travail est le fruit de ta patience,

De ta constante sollicitude,

Des sacrifices que tu ne cesses de consentir.

# REMERCIEMENTS

*Je tiens à adresser mes sincères remerciements :*

- *A mon Directeur de mémoire, "Pa Boubakar" LY, qui a été à la fois l'encadreur et le père, et qui n'a ménagé aucun effort pour conduire ce travail à bon port.*
- *A Monsieur Moustapha TAMBA, pour tous les conseils qu'il n'a cessés de me prodiguer.*
- *A Messieurs Diene DIONE du Département de Géographie et Paul DIEDHOU qui m'ont toujours soutenue dans mes recherches.*
- *A Messieurs Abdoulaye NIANG et Bamba DIENG de la Direction de la Coopération de l'UCAD pour leurs contributions.*
- *A ma mère chérie, pour son amour et son soutien.*
- *A "maman Africa" Fatimata SY pour son soutien infaillible.*
- *A tous les étudiants béninois de l'UCAD.*
- *A tous ceux qui de loin ou de près, d'une manière ou d'une autre, ont participé à la réalisation de ce travail.*
- *Au tout puissant ALLAH, toujours à mes côtés dans mes moments de difficultés.*

# SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>AOF</b>	: Afrique Occidentale Française
<b>BTS</b>	: Brevet de Techniciens Supérieurs
<b>CPU</b>	: Collège Polytechnique Universitaire
<b>CEDEAO</b>	: Communauté Economique Des Etats de l’Afrique de l’Ouest
<b>CODESRIA</b>	: Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique
<b>DEA</b>	: Diplôme d’Etudes Approfondies
<b>ENAM</b>	: Ecole Nationale d’Administration et de Magistrature
<b>ESP</b>	: Ecole Supérieure Polytechnique
<b>FASEG</b>	: Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
<b>FDSP</b>	: Faculté de Droit et Sciences Politiques
<b>FLASH</b>	: Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines
<b>FLSH</b>	: Faculté de Lettres et Sciences Humaines
<b>FMPOS</b>	Faculté de Médecine, Pharmacie et d’Odontostomatologie
<b>FSA</b>	: Faculté des Sciences Agronomiques
<b>FSJP</b>	: Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
<b>FST</b>	: Faculté des Sciences Techniques
<b>ILACI</b>	: Institut de Langues Arabes et civilisations Islamiques
<b>NTIC</b>	: Nouvelles Technologies de l’Information et de la Communication
<b>PIB</b>	: Produit Intérieur Brut
<b>UAC</b>	: Université d’Abomey-Calavi
<b>UCAD</b>	: Université Cheikh Anta Diop de Dakar
<b>UGB</b>	: Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal

# LISTE DES TABLEAUX

- 1 Répartition de l'échantillon selon les années
- 2 Répartition de l'échantillon selon les Facultés, Instituts et Ecoles
- 3 Répartition selon la part de l'enseignement supérieur dans le budget des pays (Bénin, Sénégal)
- 4 Répertoire des enseignants et des chercheurs des institutions d'Enseignement Supérieur au Bénin et au Sénégal
- 5 Offre de formation de quelques facultés à l'UCAD et à l'UAC
  - 5.1 Offre de formation en Facultés de Lettres Arts et Sciences Humaines
  - 5.2 Offre de formation en Facultés de Sciences et Techniques

# TABLE DES MATIERES

	Pages
Dédicaces	i
Remerciements	ii
Sigles et Abréviations	iii
Liste des tableaux	iv
Table Des Matières	V

## INTRODUCTION.....1

## PREMIERE PARTIE : CADRE GENERAL ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE.....3

### CHAPITRE I : APPROCHE GENERALE.....3

1 1 : Problématique.....	3
1 2 : Objectifs.....	6
1 3 : Hypothèses.....	7
1.3.1 : Hypothèse principale.....	7
1.3.2 : Hypothèses secondaires.....	7
1 4 : Clarification des concepts.....	8
1 5 : Modèle d'analyse.....	10
1 6 : Revue de la littérature.....	13

### CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....17

2 1 : Univers de l'étude.....	17
2.1.1 : Cadre de l'étude.....	17
2 2 : Méthodes et techniques.....	18
2.2.1 : L'échantillonnage.....	19
2.2.2 : Les techniques de collecte des données.....	20
2.2.2.1 : Le questionnaire.....	20

2.2.2.2 : L'entretien semi-directif.....	21
2.2.2.3 : Le focus-group.....	21
2 3 : Procédure de la recherche.....	22
2 4 : Obstacles rencontrés et Limites de l'étude.....	23
<b>DEUXIEME PARTIE : ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS.....</b>	<b>24</b>
<b>CHAPITRE I : CARACTERISTIQUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AU BENIN.....</b>	<b>24</b>
1.1 : Les différents établissements de l'Université d'Abomey-Calavi.....	25
1 2 : Les conditions d'accès dans les Centres universitaires au Bénin.....	25
<b>CHAPITRE II : LES RAISONS DE LA MIGRATION DES ETUDIANTS BENINOIS VERS L'UCAD.....</b>	<b>28</b>
2.1 : Les problèmes de l'Université béninoise.....	28
2.2 : La renommée de l'UCAD et la célébrité de la Faculté de Médecine.....	31
2.3 : La stabilité politique du Sénégal et le contexte socio-économique.....	34
2.4 : Les raisons culturelles et historiques .....	36
<b>CHAPITRE III : CONDITIONS DE VIE DES ETUDIANTS ET SATISFACTION DES ATTENTES.....</b>	<b>38</b>
3.1 : Problèmes de logement.....	38
3.2 : Difficultés financières.....	38
3.3 : Origine sociale des étudiants.....	39
3.4 : Satisfaction des attentes.....	39
3.5 : Intégration sociale.....	39
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>41</b>
Références bibliographiques.....	43
Annexes.....	i

# INTRODUCTION

Profondément ancré dans l'histoire sociale du continent africain, le phénomène migratoire n'est pas en réalité une donnée nouvelle dans la vie des peuples d'Afrique de l'Ouest.

En effet, la migration a constitué pendant des siècles, la réponse habituelle des populations aux assauts de la nature.

De nos jours également, les migrations contemporaines sont le symptôme d'une situation de crise qui affecte l'ensemble des sociétés dominées. On assiste de plus en plus en Afrique à un accroissement des mouvements de population dont la tendance principale mais non exclusive, débouche sur un processus de différenciation sociale moderne. Ce processus de différenciation sociale trouve son expression idéologique, politique et scientifique à la fois en Europe, sous la forme du problème des travailleurs immigrés notamment, mais également en Afrique où les gouvernements et les spécialistes en sciences sociales sont quotidiennement confrontés à des questions de déplacement de population.

De ce fait, le thème de migrations internationales est largement traité par les chercheurs en sciences sociales et ce, quelle que soit leur discipline. Les géographes s'intéressent aux champs directionnels et spatiaux, les sociologues et anthropologues aux aspects sociaux, ethniques ou culturels, les économistes aux conséquences économiques de ces migrations sur les sociétés.

Les chercheurs se sont d'abord intéressés aux flux migratoires les plus importants et se sont tournés ensuite vers les migrations de travailleurs hautement qualifiés surtout dans le cadre du phénomène de fuite des cerveaux.

Les étudiants font partie de cette catégorie de population de migrants en l'occurrence en ce qui concerne les migrations d'étudiants entre pays développés et pays moins avancés (PMA), ces étudiants étant à la recherche de structures universitaires et de formations spécifiques n'existant pas chez eux.

Mais de plus en plus, ces flux de migrations se complexifient et s'opèrent au sein de l'Afrique en terme de migration SUD-SUD. Certaines universités africaines sont donc devenues des pôles d'attraction des étudiants. L'université Cheikh Anta Diop de

Dakar semble être la plus visée dans l'espace sous-régional Ouest-africain et accueille des étudiants provenant de presque toute l'Afrique sub-saharienne.

Mais bien que les migrations estudiantines fassent beaucoup plus l'objet d'études sociologiques qu'économiques, force est de constater que l'intérêt est beaucoup plus porté vers les migrations Sud-Nord alors qu'en réalité, les migrations internationales Sud-Sud ne sont pas des moindres. Ceci explique en partie, notre intérêt pour ce sujet intitulé : « **MIGRATIONS INTERNATIONALES : LES ETUDIANTS BENINOIS A L'UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR** »

L'étude se présentera en deux grandes parties ; dans une première partie composée de deux chapitres, nous aborderons le cadre général et méthodologique de la recherche. Dans la deuxième partie composée de trois chapitres, nous présenterons l'analyse et l'interprétation des résultats.

# PREMIERE PARTIE : CADRE GENERAL ET METHODOLOGIQUE

## CHAPITRE I : APPROCHE GENERALE

### 1.1 : Problématique

Pendant la période coloniale, la plupart des pays africains envoyaient leurs étudiants se former dans les pays du Nord, l'Afrique ne disposant pas encore de toutes les structures de formations adéquates dans certains domaines au niveau de l'enseignement supérieur.

Dans la même période, beaucoup d'étudiants des colonies d'Afrique de l'Ouest étaient accueillis à Dakar où étaient installées la première institution d'enseignement supérieur en Afrique Occidentale Française, l'Ecole Normale William Ponty de même que l'Ecole de Médecine de Dakar où on formait « les médecins africains »

Les étudiants africains étaient donc engagés dans les migrations internationales depuis cette époque.

Au début des indépendances et dans une dynamique de modernisation de l'administration, des sciences et technologie, les migrations vers les pays du Nord ont continué à suivre leur cours ceci afin d'accélérer la formation des ressources humaines dont l'Afrique avait besoin pour son autogestion, son développement humain dans un contexte national ou sous-régional.

Presque tous les pays d'Afrique au Sud du Sahara organisaient ce type de migration d'étudiants car, ils misaient sur le développement rapide pour « sans tarder » venir à bout de l'ignorance, de la pauvreté, de la maladie et l'insécurité alimentaire.

Comme le souligne Aderanti ADEPOJU, « les dirigeants africains ont pris conscience que le développement devait être axé sur l'homme plutôt que de se focaliser sur des programmes économiques ...car, il requiert une planification à long terme et des investissements soutenus. « ... » Dans une perspective

beaucoup plus large, le développement et l'utilisation efficace des ressources humaines visent l'amélioration des compétences, la lutte contre la pauvreté et l'analphabétisme, la satisfaction des besoins fondamentaux ».<sup>1</sup>

Des bourses nationales ou étrangères étaient donc octroyées aux bacheliers les plus méritants afin qu'ils aillent se former dans ces pays dits développés.

La plupart des cadres de l'Afrique indépendante sont donc sortis de ce lot d'étudiants migrants et représentaient une partie de l'élite africaine.

Les résultats obtenus ont davantage favorisé la migration d'un grand nombre d'étudiants même au lendemain des indépendances.

Le Bénin à l'instar des pays anciennement colonisés par la France comme la Côte d'Ivoire, le Togo, le Sénégal ; le Mali, le Burkina Faso ; le Gabon etc. a également pris part à cette migration organisée d'étudiants dite « migration éducative ».

Plus tard, même lorsque les institutions de formation requises ont vu le jour dans les pays d'Afrique, la migration des étudiants vers les pays du Nord ne s'est pas arrêtée ; au contraire, appréciant les résultats obtenus par leurs aînés, l'importance qu'on accordait à leurs diplômes, la rapidité de leur insertion professionnelle et le prestige dû à leur rang, tout africain désireux de devenir haut cadre avait pour ambition de migrer vers les pays du Nord. C'est d'ailleurs ce qui a fait que la plupart des études réalisées sur la migration des étudiants concernent les migrations entre pays moins développés et pays développés ou migration Sud-Nord.

Cet état de fait s'est aussi renforcé par la crise des systèmes éducatifs au niveau des universités africaines : l'incapacité de certains pays africains à assurer une formation adéquate des ressources humaines dans certains domaines de même que l'instabilité politique qui régnait dans d'autres pays africains.

Ainsi, aller poursuivre ses études en Europe était le rêve de la plupart des Béninois dans les années **70-80** et même lorsqu'ils ne bénéficiaient pas de bourses, les parents ayant les moyens envoyaient leurs enfants à leurs propres frais.

Mais depuis les années **90**, alors que certains pays comme le Sénégal continuent d'envoyer leurs étudiants vers les pays du Nord, d'autres par contre ont jeté leur dévolu sur le Sénégal, l'université sénégalaise étant devenue leur principal pôle

---

<sup>1</sup> ADEPOJU (Aderanti), Population, Ressources humaines et Développement, Dakar, IDEP, 1992, p.9.

d'attraction. C'est le cas par exemple des pays comme le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Mali, le Tchad, le Togo etc. et le Bénin qui fait particulièrement l'objet de notre étude. Au titre de l'année académique **2000-2001, 1690** étudiants étrangers de **18** pays étaient inscrits à l'UCAD dont **116** Béninois.

En effet de nos jours, on note une forte migration des étudiants béninois vers le Sénégal et leur nombre ne cesse de croître bien que le Sénégal et le Bénin soient dans un même espace sous-régional Ouest-africain et vivent pratiquement les mêmes réalités universitaires, les mêmes crises telles que les grèves intempestives, le manque d'infrastructures, l'inadéquation offre de formation et besoins en formation, l'inadaptation diplômes-emplois etc.

Au cours de l'année académique **2001-2002, 130** étudiants béninois étaient inscrits à l'UCAD, en **2002-2003, ils étaient 154, 2003-2004, 168** et **2004-2005, 197<sup>2</sup>**.

Lorsqu'on sait que pour la plupart des Africains, aller étudier en Europe est en quelque sorte aller acquérir à la fois une certaine aisance matérielle et le respect des autres, se faire un nom donc choisir la voie royale de l'émancipation, cet intérêt pour le Sénégal en ce qui concerne les Béninois suscite en nous des réflexions et nous amène à nous interroger sur les motivations profondes du choix de l'Université de Dakar. Le mot d'ordre pour la plupart des étudiants africains était « *migrer en Europe ou ne pas être* ». Comment s'explique alors ce retour à l'Université africaine et en particulier au Sénégal ?

- ✓ Pourquoi certains étudiants béninois ne restent-ils pas à l'Université du Bénin (UAC) et préfèrent venir à l'Université de Dakar (UCAD) ?
- ✓ Quelle est l'origine sociale de ces étudiants ?
- ✓ Comment leurs études sont-elles financées ?

---

<sup>2</sup> Sources : Direction des Statistiques au Rectorat de l'UCAD

- ✓ Qu'est-ce qui fait la particularité de l'UCAD bien qu'elle soit une université africaine ?

Rappelons en fait que « élaborer une problématique revient à définir conjointement trois éléments : ce qu'on cherche à expliquer, ce avec quoi on le mettra en relation et le type de relation qu'on envisage entre les deux premiers éléments »<sup>3</sup>.

Nous essaierons d'apporter des réponses à ces interrogations tout au long de notre étude dans l'espoir qu'elles nous permettront de percer le mystère de cette migration.

## 1 2 : Objectifs

« Une recherche est par définition quelque chose qui se cherche. Elle est un cheminement vers une meilleure connaissance et elle doit être acceptée comme tel, avec tout ce que cela implique d'hésitations, d'errements et d'incertitudes ».<sup>4</sup>

Il revient alors au chercheur de définir ses objectifs en se basant sur des critères de clarté, de pertinence et de faisabilité mais aussi en veillant à pouvoir répondre aux questions :

- qu'est-ce qui est visé exactement ?
- qu'est-ce qui sera démontré ?
- et qu'est-ce qui sera mieux connu, mieux infirmé ou confirmé ?

Il s'agit donc pour nous à travers cette étude :

- de décrire le phénomène migratoire des étudiants béninois et de comprendre les raisons qui les poussent à venir poursuivre leurs études à Dakar ;

---

<sup>3</sup> QUIVY (Raymond) et CAMPENHOUDT (Luc Van), Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod, 1995, p.95.

<sup>4</sup> Ibid, p.21

- d'identifier ces étudiants à travers leur nombre, leur origine sociale, leur mode de vie, leurs attentes par rapport à l'enseignement supérieur à Dakar ;
- de comprendre pourquoi l'UCAD attire tant les Béninois ;
- et de montrer l'importance de ce type de migration Sud-Sud dans les migrations internationales.

### **1 3 : Hypothèses**

« Un travail ne peut être considéré comme une véritable recherche s'il ne se structure autour d'une ou de plusieurs hypothèses. Le chercheur qui la formule pense en fait que c'est dans cette direction-là qu'il faut chercher, que cette piste sera la plus féconde »<sup>5</sup>.

Partant de cette réflexion, nos hypothèses sont les suivantes :

#### **1.3.1 : Hypothèse principale**

la crise du système éducatif au Bénin est à la base de la migration des étudiants béninois vers l'Université de Dakar.

#### **1.3.2 : Hypothèses secondaires**

1.3.2.1 : Les conditions d'accès à certaines écoles de l'université au Bénin de même que les critères d'admission en années supérieures amènent certains étudiants à migrer vers l'UCAD.

---

<sup>5</sup> QUIVY (Raymond) et CAMPENHOUDT (Luc Van), Op. cit ,p.147

1.3.2.2 : Le statut de capitale de l'Afrique Occidentale Française conféré à Dakar pendant la période pré-coloniale, continue de faire d'elle, un pôle d'attraction des étudiants étrangers.

1.3.2.3 : Les diplômes obtenus à l'étranger apparaissent comme une source de prestige socioculturel pour certains étudiants.

## 1 4 : Clarification des concepts

A l'heure actuelle, la migration internationale figure obligatoirement sur l'agenda de nombreux pays qui en font un élément incontournable du débat politique. Cependant, cet intérêt et le développement consécutifs des recherches sur la question ne s'appuient pas toujours sur des définitions convenables ; les conceptualisations et les explications différant, en partie du moins avec la discipline. D'où la nécessité pour nous de clarifier les concepts afin de mieux aborder notre sujet.

Le petit Larousse<sup>6</sup> définit **la migration** comme un déplacement de population, de groupes d'un pays ou d'une région à une autre pour s'y établir sous l'influence de facteurs économiques, sociaux ou politiques.

Selon le dictionnaire de Sociologie (Gilles Ferréol, Philippe Couche, J. Rupez, Nicole Gadray, Michel Simon), plusieurs cas de figures peuvent se présenter à savoir les changements définitifs de résidence, les mouvements saisonniers ou journaliers, les migrations alternantes entre lieu de travail et lieu de résidence. Plusieurs dimensions sont donc à considérer à savoir : l'espace, le temps, la distance, la profession ou l'activité.

Mais on ne saurait utiliser le terme de migration pour désigner tout déplacement qui n'entraîne pas un changement durable ou définitif du lieu de résidence habituel.

Les Nations Unies, dans le dictionnaire démographique multilingue de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population recommande de ne considérer comme migration, les déplacements qui ont pour effet de transférer la résidence des

---

<sup>6</sup> Le petit Larousse, Dictionnaire de français.

intéressés (endroits où ils ont coutume d'habiter) d'un lieu d'origine ou de départ à un certain lieu de destination ou d'arrivée.

Du point de vue opérationnel, la migration devient le passage d'une unité administrative à une autre.

On peut donc conclure que l'on entend par migration, exclusivement un déplacement ayant entraîné un changement de résidence d'une unité géographique définie à une autre pendant une période donnée.

On distingue plusieurs types de migrations : **les migrations internationales** encore appelées **migrations externes** désignent toute migration qui s'opère d'un pays à un autre, que ce soit au niveau de l'Afrique tout comme de l'Afrique vers un autre continent.

Il existe quatre catégories de migrants internationaux selon Pierre Georges<sup>7</sup> :

- Les personnes déplacées chassées de leur pays ;
- Les réfugiés qui fuient leurs pays en raison de conflit ;
- Les migrants qui souhaitent changer de pays et, à plus ou moins long terme, de nationalité ;
- Les travailleurs étrangers, venus pour un temps plus limité occuper certains emplois.

A ces catégories, Daniel Noin ajoute trois autres sortes de migrations à savoir :

- Les migrations classiques ;
- Les migrations de personnes à haute qualification professionnelle en direction des pays les plus développés ;
- Les migrations de cadres et spécialistes des pays développés vers les pays pauvres pour fournir une aide technique et culturelle.

**Les migrations d'étudiants** peuvent être classées à priori dans la deuxième catégorie des personnes hautement qualifiées.

L'UNESCO définit dans son Annuaire statistique un étudiant étranger comme « une personne inscrite dans un établissement d'enseignement supérieur d'un pays ou d'un territoire où elle n'a pas son domicile permanent ».

**Les migrations internes** se répartissent en plusieurs formes à savoir la migration rurale-rurale, la migration urbaine-urbaine, la migration urbaine-rurale, la migration rurale-urbaine communément appelée exode rural.

---

<sup>7</sup> PIERRE (Georges), Les migrations internationales, Paris 1<sup>ère</sup> éd., PUF, 1976.

Selon le petit Larousse, **le migrant** est toute personne qui se déplace d'un pays à un autre pour s'y établir sous l'influence de facteurs économiques ou politiques.

Il est d'emblée préoccupé par l'emploi qui de fait, le place dans une situation où il doit acquérir les ressources nécessaires à sa survie. Il concentre en lui un projet personnel et familial. Dans la zone d'accueil, le migrant est un immigré et pour son lieu d'origine, c'est un émigré. On peut distinguer trois types de migrants à savoir : les migrants saisonniers, les migrants temporaires et enfin les migrants définitifs ou sédentaires.

## 1.5 : Modèle d'analyse

Pour expliquer le phénomène migratoire, les chercheurs utilisent des approches théoriques différentes en fonction de leurs spécialités, de leur domaine d'intervention, de leurs objectifs et de leurs méthodes.

Pour cette étude sociologique, nous avons été fortement intéressée par la sociologie compréhensive de **Max Weber**, la théorie de la reproduction sociale de **Bourdieu** et les processus reproductifs de **Raymond Boudon**.

Selon Max Weber ( 1864-1920), le premier but de la sociologie est la compréhension. Bien que cette théorie ait été utilisée par d'autres chercheurs, c'est Weber qui lui donne une importance particulière. Laissant de côté les fondements philosophiques d'une théorie de la connaissance, il s'interroge sur l'efficacité de la méthode sociologique.

Alors que l'explication porte dans les sciences de la nature sur une relation de cause à effet, la compréhension dans les sciences humaines doit déceler le sens d'une activité ou d'une relation.

Pour Max Weber, la sociologie est une science qui se propose de comprendre par interprétation l'action sociale, puis d'expliquer causalement le développement et les effets de cette action. Cette tentative de compréhension doit donc être complétée par l'explication car elle est indispensable et essentielle dans la démarche de la connaissance.

Chercher les causes d'un phénomène dans les sciences sociales, ce n'est pas comme dans les sciences de la nature, retrouver une succession de faits, mais sélectionner à l'intérieur de celles-ci les plus significatifs.

Avant de pouvoir expliquer les différentes causes de la migration des étudiants béninois à l'UCAD, il est important d'en comprendre les motivations profondes ; ce qui facilitera par la suite l'explication et l'analyse de ce phénomène migratoire. A ce propos, la théorie de Weber convient parfaitement à notre étude. Comme l'a si bien dit Jurgen HABERMAS, « c'est la compréhension du sens qui donne accès aux faits »<sup>8</sup>.

Dans sa théorie sur les processus reproductifs, Raymond Boudon quant à lui stipule que l'adoption de l'innovation suppose l'intervention d'un mécanisme d' « influence personnelle ». selon lui, dans la plupart des cas, lorsqu'il s'agit d'opérer un choix, ce sont les avis personnels qui déclenchent effectivement le passage à l'acte.

Abordant dans le même sens que Boudon, Lazarsfeld a démontré dans ses travaux classiques sur « l'influence personnelle » que l'adoption d'une nouveauté résultait fréquemment d'un processus microsociologique à deux phases.

Dans une première phase, l'agent social prend conscience par un moyen d'information impersonnel ( radio, journaux). Mais ces moyens quoique convaincants, réussissent rarement à entraîner de la part de l'agent social, le passage à l'acte mais plutôt une fois informé de l'existence sociale de la nouveauté, ce dernier se met en quête d'avis personnels à travers des proches, des parents etc. c'est ainsi qu'en fin de compte, l'agent social ne se décide qu'en fonction de ses avis personnels.

Ceci nous permettra de montrer que les raisons qui motivent la migration des étudiants sont multiples et multiformes et peuvent varier d'un individu à un autre, en fonction de ses aspirations, de ses convictions et de son projet d'avenir.

A ce sujet et pour conforter cette thèse, Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt diront que les jeunes disposent d'une marge de liberté qu'ils utilisent à leur manière dans le cadre de projets ou de stratégies personnels. Le jeune n'est plus considéré comme le sujet passif d'une formation conçue et entièrement maîtrisée par les

---

<sup>8</sup> HABERMAS (Jürgen), in Leçons de sociologie, JAVEAU (Claude), Paris, Armand Collin, 1997, p.216.

adultes. Il se manifeste de plus en plus comme un sujet actif ayant son propre système de valeurs et capable de faire des choix différents de ceux de ses aînés. Ce modèle de Boudon nous permettra d'aborder entre autres, les raisons individuelles du choix de l'UCAD par les étudiants.

Comme nous l'avons souligné plus haut, nous nous sommes également référée à la théorie de la représentation sociale de Bourdieu pour saisir les différentes facettes de notre objet d'étude. En effet, Bourdieu a développé en Sociologie de l'Education, des concepts comme celui de « **l'habitus** », de « **capital économique, culturel et social** » ; des concepts qui entrent en ligne de compte dans le phénomène de reproduction sociale qui s'opère dans l'enseignement général. Pour Bourdieu, l'école est un lieu où s'opère un processus de reproduction sociale ordonné par la classe dominante représentée par les enseignants. Ces derniers exercent leur pouvoir à travers ce qu'on appelle la « **violence symbolique** ». Le capital culturel, économique et social est donc un élément déterminant dans cette reproduction sociale, de sorte que les enfants issus de classes sociales favorisées ont plus de chance de réussir que ceux issus de milieu défavorisé. Bourdieu accorde donc une place de choix à l'origine sociale de l'étudiant qu'il considère comme étant « de tous les déterminants, (...) le seul qui étende son influence à tous les domaines et à tous les niveaux de l'expérience des étudiants, et en premier lieu aux conditions d'existence »<sup>9</sup>.

Il faut reconnaître par rapport à tout ceci que certaines ambitions en ce qui concerne les études supérieures nécessitent au-delà de tout, un certain poids économique qui puisse permettre de satisfaire à ses ambitions. Dans le cadre de notre étude, le capital culturel et économique, l'origine sociale pourraient constituer des points forts parmi les facteurs déterminants de la migration des étudiants béninois à l'UCAD.

La combinaison de ces trois modèles relève des objectifs que nous nous sommes fixés et nous espérons qu'ils nous permettront de comprendre et d'expliquer ce phénomène migratoire particulier.

---

<sup>9</sup> BOURDIEU (Pierre) et PASSERON (Jean Claude), Les héritiers, les étudiants et la culture, Paris, Ed. de minuit, 1985, p23.

## 1.6 : Revue de la littérature

Depuis l'avènement d'une ère de migration massive, il y a bien un siècle, les spécialistes ont cherché à donner au phénomène des déplacements humains des explications globales plus ou moins tirées de leurs manifestations spécifiques. L'économie, la géographie et la sociologie ont fourni à ce matériel le substrat disciplinaire le plus favorable. De tels efforts ont débouché sur des modèles, des cadres analytiques, des approches conceptuelles. Il existe de ce fait une littérature abondante et très diversifiée sur les migrations. Plusieurs théories ont été développées soit pour expliquer, soit pour analyser le phénomène migratoire.

Il y a eu les analyses de quelques remarquables précurseurs tels que Ernest-George Ravenstein, auteur de *The Laws of migration* (1885-1889) et père incontesté de la réflexion moderne sur les migrations, ainsi que William Thomas et Florian Znaniecki, auxquels on doit un ouvrage qui a fait école, *le Paysan polonais en Europe et en Amérique* (1918-1920, trad. 1998), l'étude la plus frappante sans doute jamais écrite sur le phénomène migratoire.

L'analyse de la migration débutera avec la théorie néoclassique, première digne de ce nom.

A travers « **Expliquer les migrations : un regard critique** », Joaquin Arango sociologue a essayé d'expliquer cette théorie néoclassique.

Selon cette théorie, la raison pour laquelle les individus réagissent aux différences structurelles entre pays ou régions et choisissent de migrer est plutôt économique ; la migration est donc le fruit de décisions individuelles prises par des acteurs rationnels qui cherchent à améliorer leurs conditions de vie en allant vers un travail plus rémunérateur et ce, assez pour compenser le coût matériel et immatériel de leur départ. C'est un acte personnel, spontané et volontaire, reposant sur une comparaison de la situation présente de l'individu et des avantages qu'il attend de son départ, donc sur un calcul coût-avantage. Il s'ensuit que les migrants auront tendance à aller là où ils peuvent obtenir le meilleur bénéfice net, après avoir pesé toutes les solutions. Dans la mesure où la décision de migrer implique de supporter un certain coût pour recueillir des avantages plus élevés, la migration représente « une forme d'investissement dans le capital humain »

Comme nous l'avons souligné plus haut, la primauté des motivations économiques chez les migrants avait déjà été reconnue plusieurs décennies auparavant par Ravenstein qui écrivait que « des lois mauvaises ou oppressives, des impôts excessifs, un climat pénible, un entourage social désagréable, voire la contrainte a entraîné et continue d'entraîner des courants de migration, mais aucun de ces courants n'est comparable en volume à celui que provoque le désir inhérent à la plupart des hommes d'être mieux sur un plan matériel »<sup>10</sup> La prédominance de l'élément économique l'emporte donc dans la théorie néoclassique basée sur des notions familières telles que le choix rationnel, la maximisation de l'utilité, les bénéfices nets attendus, la mobilité factorielle et les écarts de salaires.

Mais cette théorie néoclassique de la migration a souvent été critiquée parce qu'elle minimisait les facteurs non économiques en particuliers les déterminants culturels, forcément importants dans une décision aussi existentielle que celle de migrer ; parce qu'elle réduisait les déterminants de la migration à des phénomènes mécaniques, qu'elle traitait les migrants et les sociétés comme s'ils étaient homogènes et que sa perspective était statique. De surcroît, elle assimilait migrants et travailleurs et ne tenait pas compte des migrations autre que professionnelles.

Cette critique semble vérifiée puisqu'il existe bel et bien d'autres types de migrations comme celle qui fait l'objet de notre étude et dont les déterminants sont beaucoup plus d'ordre socioculturels, politiques qu'économiques.

Il faut noter que beaucoup d'auteurs ont réalisé des synthèses critiques des modèles explicatifs des migrations. Certains se sont contentés d'inventorier les caractéristiques des facteurs explicatifs , d'autres ont procédé à une catégorisation disciplinaire, dû au fait que chaque discipline semble aborder les migrations selon ses objectifs et ses méthodes. C'est le cas de l'analyse faite par Lututala à travers « Les migrations africaines dans le contexte socio-économique actuel » dans l'ouvrage, "**La sociologie des populations**". Dans cet ouvrage, Lututala a essayé de relater des tentatives d'explication des motivations qui peuvent pousser les gens à migrer.

---

<sup>10</sup> RAVEINSTEIN (Ernest-George), The Laws of Migrations, 1885-1889, p286.

Parmi les modèles explicatifs exposés, il y a ceux qui s'appliquent au processus de décision et d'actes migratoires et d'autres qui s'intéressent uniquement aux courants migratoires.

Pour les premiers, on distingue trois niveaux d'analyse selon qu'il s'agit des caractéristiques des zones de départ et d'arrivée, de l'espace migratoire, de la décision de migration par le migrant lui-même ou du rôle de la famille dans la prise de décision de migrer.

Pour ce qui est des courants migratoires, un seul niveau d'analyse est pris en compte à savoir le niveau macro-spatial.

Raul Ursua quant à lui a poussé plus loin son analyse à travers « **Migrations internationales : sciences sociales et politiques publiques** » ; selon Raul Ursua, si la migration internationale occupe sur l'agenda de nombreux pays une place de choix, c'est que les gouvernements et citoyens y voient une source de problèmes économiques, sociaux, politiques et culturels. Il souligne par ailleurs que la migration internationale est un défi politique pour les sciences sociales et si ces dernières veulent contribuer à ce que les politiques publiques ne soient pas décidées sur la base de « préjugés et de conceptions erronées », elles ne peuvent ignorer ce défi. Mais la capacité des sciences sociales à contribuer à relever un tel défi dépend des connaissances pertinentes disponibles et de l'existence de circuits permettant d'introduire. Autrement dit, cela dépend de « la production de connaissances et des liens entre ceux qui les produisent et ceux qui les utiliseront ».

En somme, on peut identifier en termes de migration internationale les catégories suivantes de connaissances pertinentes :

« Description des tendances et processus migratoires dans les pays d'origine et de destination »

« Identification des problèmes »

.

« Explication et analyse quantitative et qualitative des facteurs et processus influant, au niveau global, intermédiaire et individuel, sur les tendances en matière de migration ».

« Evaluation des effets des politiques et programmes publics sur la migration internationale et ses conséquences ».

La première catégorie de connaissances constitue à l'évidence « la base factuelle des autres catégories ». La demande d'amélioration de l'information quantitative et qualitative existante sur les migrations internationales est donc amplement justifiée. En outre, c'est le seul type de connaissances qu'on ne puisse remplacer par des données sur d'autres pays ou régions du monde. Ce n'est pas le cas pour la définition des problèmes ou l'analyse des déterminants de la migration. Ursua affirme « qu'il est certainement préférable de disposer de connaissances empiriques pour spécifier les problèmes dans les pays pour lesquels on s'efforce de mettre au point des politiques même si la plupart des pays sont loin de posséder ces connaissances »<sup>11</sup>. En attendant, il faudra nécessairement recourir à des hypothèses basées sur les données recueillies dans d'autres pays, ou à des théories plus ou moins plausibles.

En résumé, pour que les sciences sociales apportent leur concours à la formulation de politiques en matière de migration internationale, il est indispensable de renforcer solidement la connaissance des tendances migratoires, de leurs conséquences et de leurs déterminants. Dans ce domaine comme dans d'autres, la plupart des données disponibles sont concentrées dans les pays du « Nord ».

Sachant que les mouvements migratoires intrarégionaux ne sont pas négligeables, un effort collectif régional des démographes et des spécialistes des sciences sociales pour partager les connaissances et expériences et renforcer les liens avec les homologues d'autres régions, est essentiel pour relever le défi politique de la migration.

Toutefois, même si l'importance de ces connaissances est reconnue, sera-t-il possible pour les Africains de disposer de fonds nécessaires pour y accéder ?

---

<sup>11</sup> URSUA (Raul), « Migrations internationales : sciences sociales et politiques publiques », in Revue Internationale des sciences sociales n.165, septembre 2000.

## **CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE**

### **2.1 : Univers de l'étude**

Le Sénégal est de longue date, un foyer de brassage culturel et multiethnique. Avant le 10<sup>ème</sup> siècle, la région était un espace de convergence entre les populations venues du Nord et de l'Est. Les groupes sahariens noirs de Berbères se sont mêlés aux populations autochtones venues de l'Est. La région était aussi traversée par un grand axe de commerce transsaharien d'esclaves, d'or et de sel, ce qui a permis ce mélange ethnique.

La colonisation a accéléré le brassage ethnique en provoquant un exode rural et un afflux de travailleurs saisonniers étrangers venus de l'Est.

Les communautés étrangères sont surtout regroupées à Dakar, capitale de l'Afrique Occidentale Française (AOF) de 1902 à 1958 puis du Sénégal dès 1960. Dakar exerce alors une attraction considérable sur les populations intérieures, mais aussi sur celles des Etats voisins. On y retrouve presque toutes les nationalités mais les plus nombreuses sont celles de l'Afrique de l'Ouest, dont la migration vers le Sénégal date de la période coloniale pendant laquelle, les cadres et fonctionnaires voyageaient de poste en poste dans les différents pays de l'AOF. La ville de Dakar regroupe en effet les plus importantes fonctions administratives, industrielles, économiques et culturelles du pays, ainsi que la plus grande institution de l'enseignement supérieur l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD), ce qui en fait encore aujourd'hui, un pôle sub-régional attractif.

#### **2 1.1 : Cadre de l'étude**

Créée le 27 février 1957, l'Université de Dakar comprenait alors peu d'étudiants ; en 1962-63, il y avait 2290 étudiants de 39 nationalités différentes dont 740 sénégalais, 732 Français, et 279 Dahoméens (Béninois aujourd'hui). Le but de cette Université était de produire des cadres servant à l'économie et à l'administration coloniale.

Jusqu'en 1971, l'Université de Dakar était largement soutenue par la France, aussi bien pour le financement de son fonctionnement, de son équipement et de son développement que pour la rémunération des personnels et pour les bourses et allocations octroyées aux étudiants et aux enseignants. Tous les diplômes sénégalais étaient également décernés par le Ministère français de l'Education Jusqu'en 1968. De plus, enseignants et chercheurs étaient en majorité expatriés, envoyés dans le cadre de coopération entre la France et le Sénégal. Mais actuellement, l'Université ainsi que tout le système d'Enseignement Supérieur du Sénégal sont financés, gérés et administrés par l'Etat Sénégalais.

Le 30 mars 1987, l'Université de Dakar est devenue UCAD.

Première institution de l'enseignement supérieur au Sénégal devant l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB) créée en 1990, l'UCAD enregistre provisoirement en mars 2005, 42 741 étudiants, toutes nationalités confondues dont 197 Béninois.

Les facultés, Ecoles et Instituts ayant rang de faculté qui la composent sont des Etablissements publics dotés de la personnalité juridique et de l'autonomie financière.

Non seulement l'UCAD peut être considérée comme l'Institution phare, la vitrine de l'enseignement supérieur au Sénégal, mais aussi elle apparaît comme une université régionale, considérant le nombre de nationalités africaines qui y affluent.

## **2.2 : Méthodes et techniques**

Le choix des méthodes et techniques appropriées à une étude dans les sciences sociales nécessite des efforts permanents qui tiennent compte de l'objet de recherche, du terrain d'enquête, des enquêteurs et des objectifs finaux des études.

Dans le cadre de notre étude, nous avons opté pour une combinaison de l'enquête qualitative et quantitative.

### 2.2.1 : L'échantillonnage

Nous avons d'abord procédé au dénombrement de l'effectif des étudiants béninois par faculté et par année; de 2001 à 2005 ; ceci nous a permis d'avoir un effectif global de 649 étudiants.

**TABLEAU 1 : REPARTITION DE L'EFFECTIF SELON LES ANNEES**

ANNEES	EFFECTIFS		TOTAL
	Garçons	Filles	
2001 – 2002	85	45	130
2002 – 2003	90	64	154
2003 – 2004	91	77	168
2004 – 2005	105	92	197
<b>TOTAL</b>	<b>371</b>	<b>278</b>	<b>649</b>

Source : Enquêtes

Nous avons donc procédé au tirage de l'échantillon dans ce grand ensemble. Rappelons que l'échantillon est un sous-ensemble de personnes tirées d'une population mère à tel point que les observations faites à partir de ce sous-groupe puissent être généralisées à l'ensemble de la population. Le but de l'échantillonnage est de définir l'unité sur laquelle porte l'étude.

Ceci étant, nous avons choisi un échantillon de **100** étudiants toutes facultés confondues en nous servant de la procédure d'échantillonnage au hasard. Afin d'avoir une représentativité conséquente, nous avons procédé par le jeu des quotas en choisissant le nombre d'étudiants à interroger dans chaque faculté en fonction du nombre d'inscrits.

**TABLEAU 2 : REPARTITION DE L'ECHANTILLON SELON LES FACULTES INSTITUTS ET ECOLES**

<b>ECOLES / FACULTES INSTITUTS</b>	<b>EFFECTIFS</b>	<b>%</b>
<b>ESP</b>	<b>21</b>	<b>21%</b>
<b>FASEG</b>	<b>26</b>	<b>26%</b>
<b>FLSH</b>	<b>01</b>	<b>01%</b>
<b>FMPOS</b>	<b>45</b>	<b>45%</b>
<b>FSJP</b>	<b>01</b>	<b>01%</b>
<b>FST</b>	<b>05</b>	<b>05%</b>
<b>INSEPS</b>	<b>01</b>	<b>01%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100%</b>

Source : Enquêtes

### **2.2.2 : Les techniques de collecte des données**

Le fait d'avoir recours à plusieurs techniques nous permet d'échapper à certaines limites relatives à chaque technique prise individuellement.

Ainsi pour réaliser cette étude, nous avons prévu trois techniques de collecte des données à savoir, le **questionnaire**, l'**entretien semi-directif** et le **focus-group**.

**2.2.2.1 : Le questionnaire** est le moyen de communication essentiel entre l'enquêteur et l'enquêté. Il traduit l'objectif de la recherche en question et suscite chez les sujets interrogés des réponses sincères et susceptibles d'être analysées en fonction de l'objet de l'enquête.

Notre questionnaire a été administré à 100 étudiants.

Les variables prises en compte dans le questionnaire s'articulent autour de :

- l'identification des étudiants
- les raisons du départ
- les attentes des étudiants
- l'origine sociale
- les projets d'avenir (finir les études sur place ou partir ailleurs)
- les conditions de vie

**2.2.2.2 : L'entretien semi-directif**, par la souplesse de sa structure, permet d'explorer le sujet de façon exhaustive étant donnée la marge de manœuvre offerte à l'interviewé (il ne coche pas des cases ni ne répond par oui ou non), et à l'interviewer qui peut se permettre de déborder si d'autres questions que celles prévues lui viennent à l'esprit.

L'autre intérêt de ce type d'entretien est qu'il reflète toujours << un certain contexte social, économique et culturel>>, il << permet de reconnaître au savoir individuel, une valeur universelle>>.

Cet entretien a été réalisé avec :

- des autorités compétentes de l'UCAD
- des autorités de l'UAC (Université du Bénin)
- des parents d'étudiants afin de recueillir leur avis, leurs positions sur la question.

### **2.2.2.3 : Le focus-group**

C'est une méthode qui consiste à centrer une étude sur un groupe de populations pour comprendre ses comportements, ses représentations, ses pratiques, ses habitudes etc. Les participants sont choisis dans un groupe cible dont les opinions, les idées, les sentiments et les croyances intéressent la question étudiée. C'est donc une réunion de discussion qui permet de communiquer et de confronter les idées, les opinions sur un sujet donné.

Il a été réalisé avec 5 groupes de 8 étudiants afin de confronter leurs avis sur la question de l'attrait qu'exerce l'UCAD sur les étudiants étrangers, les raisons

profondes de cet attrait, la satisfaction des attentes, les difficultés rencontrées. On pourrait appeler cela, « la parole à l'étudiant » ; ils se sont librement exprimés dans une ambiance de cordialité et de camaraderie, et c'est là où nous avons recueilli le maximum d'informations sur la renommée de l'UCAD, l'offre de formation, les conditions de vie et d'étude.

### **2.3 : Procédure de la recherche**

Notre étude a commencé par la recherche documentaire ; nous avons consacré à cette première phase de l'enquête plus de deux mois au cours desquels, nous avons parcouru aussi bien les centres de documentation de l'UCAD que des centres extérieurs.

A l'UCAD, nous avons consulté des mémoires d'étudiants au niveau des bibliothèques des départements de Sociologie et de Géographie ; à la bibliothèque centrale de l'UCAD, nous avons consulté des ouvrages spécifiques sur le phénomène migratoire. Mais c'est surtout au CODESRIA que nous avons pu avoir assez de documentation sur la question.

La deuxième phase a été celle des entretiens exploratoires avec des étudiants, des professeurs, des chercheurs pour tester la faisabilité et la pertinence du sujet. Nous l'avons réalisée au moins de mai, ce qui nous a permis de recadrer le sujet.

L'enquête proprement dite a démarré très tardivement. Nous étions prête pour commencer au mois de juin, mais cela coïncidait avec les périodes des examens et l'état de stress et d'anxiété dans lequel se trouvaient la plupart des étudiants ne leur permettait pas de se soumettre à notre interrogatoire. Et dès la fin des examens, ils se sont volatilisés, la plupart sont partis en vacances et nous avons donc été obligée d'attendre la reprise des cours avant de démarrer effectivement nos enquêtes.

## **2 4 : Obstacles rencontrés et Limites de l'étude**

La seule et grande difficulté que nous avons eue est celle liée à la non-disponibilité des étudiants au moment où nous avons réellement besoin d'eux. Comme nous l'avions dit, les étudiants n'étaient pas aptes à répondre à nos questions au moment où nous étions censée commencer nos enquêtes. Cette situation nous a causé un sérieux désagrément par rapport au délai fixé pour le dépôt des travaux.

N'eût été cela, nous aurions pu aborder le sujet sous d'autres angles et approfondir notre recherche.

Toutefois, si l'opportunité nous est offerte, cette limite pourrait faire l'occasion de recherches ultérieures.

## DEUXIEME PARTIE : ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE

### CHAPITRE I : CARACTERISTIQUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AU BENIN

L'enseignement supérieur est défini comme **le système qui doit répondre à tous les besoins de formation post-secondaire du pays et s'adresser aux étudiants dont les études secondaires ont été sanctionnées par un diplôme formellement reconnu**. Il s'agit d'un sous-système de l'éducation nationale.

L'enseignement supérieur au Bénin comporte le secteur public concentré au sein de l'université Nationale du Bénin et le secteur privé composé de quelques établissements qui forment surtout en BTS.

Sa mission très largement reconnue est de former des ressources humaines compétentes et capables de contribuer efficacement à la lutte contre la pauvreté et au développement intégral du pays sur les plans culturel, économique et social. Le but de l'enseignement supérieur se définit donc par son triple rapport au savoir, c'est à dire de :

- contribuer à la production du savoir (recherche);
- optimiser l'appropriation critique du savoir (enseignement)
- valoriser la maîtrise du savoir (capitalisation et mise en valeur).

Sous la dénomination d'Université d'Abomey-Calavi (UAC), l'Université au Bénin regroupe plusieurs centres universitaires répartis un peu partout dans le pays dans un souci de décentralisation. On distingue ainsi :

- 1 – Le Centre universitaire d'Abomey-Calavi
- 2 – Le Centre Universitaire de Cotonou
- 3 – Le Centre Universitaire de Porto-Novo
- 4– Le Centre Universitaire de Dangbo
- 5 - Le Centre Universitaire de Lokossa
- 6 - Le Centre Universitaire de Ouidah
- 7 - L'Institut Régional de Santé Publique.

## **1.1 – Les différents établissements de l'Université d'Abomey-Calavi**

Le Centre Universitaire d'Abomey-Calavi un peu à l'image de l'UCAD regroupe le plus grand nombre d'Etablissement ; on y retrouve :

La Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH)  
La Faculté des Sciences et Techniques (FST)  
La Faculté de Droit et de Sciences Politiques (FDSP)  
La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG)  
La Faculté des Sciences Agronomiques (FSA)  
Le Collège Polytechnique Universitaire (CPU)  
L'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM)  
L'Institut de Langue Arabe et de Culture Islamique (ILACI).

Le Centre Universitaire de Cotonou qui vient juste après se compose de :

La Faculté des Sciences de la Santé (FSS)  
L'Ecole de Médecine créée en 1975  
L'Ecole de Pharmacie créée en 1998  
L'Ecole Nationale des Assistants Sociaux en 1989  
L'Ecole de Kinésithérapie en 2000  
L'Ecole Supérieure de Management  
Le Centre Béninois de Langues Etrangères.

## **1.2 : Les conditions d'accès dans les centres universitaires au Bénin**

L'accès en première année se fait sur titre pour certains établissements et sur concours pour d'autres. C'est le cas de l'Ecole Nationale d'administration et de Magistrature (ENAM), du Collège Polytechnique Universitaire (CPU), de la Faculté des Sciences Agronomiques (FSA), de l'Ecole Nationale des Assistants Sociaux, de l'Ecole de Kinésithérapie, de l'Ecole Supérieure de Management, des Ecoles de

Médecine et Pharmacie où il est exigé un concours d'entrée national après un Bac C ou D.

**Les systèmes d'évaluation aussi varient selon les établissements et c'est surtout en Médecine et en Pharmacie qu'on note beaucoup plus de particularités.**

C'est un système d'évaluation à 2 sessions : une première session et une deuxième session. Il se présente comme suit :

### **PREMIER CYCLE ( 1<sup>ère</sup> année et 2<sup>ème</sup> année)**

#### **1<sup>ère</sup> session :**

Evaluation trimestrielle avec trois partiels comptant respectivement pour 20 %, 30 %, 50 % des notes obtenues dans les différentes matières. Le passage en année supérieure est assujetti à une moyenne totale de 12.

#### **2<sup>ème</sup> session :**

Evaluation à partiel unique comptant à 100% dans les matières dans lesquelles l'étudiant n'a pas obtenu 12 et n'a pu réunir 12 comme moyenne générale.

### **DEUXIEME CYCLE (3<sup>ème</sup> année et autres)**

#### **1<sup>ère</sup> session**

Evaluation trimestrielle avec des partiels comptant respectivement pour 20%, 30%, 50 % des notes obtenues dans les matières. C'est un système d'unité de valeur où il faut réunir 14 de moyenne dans chaque matière.

Dans le cas contraire, il faut réunir au moins 10 et passer l'oral où la note d'écrit compte pour 75% et celle de l'oral pour 25 %. La somme devra donner 10 de moyenne.

## **2<sup>ème</sup> session**

Evaluation à partiel unique remplissant les mêmes conditions que pour la 1<sup>ère</sup> session.

**C'est un système d'évaluation qui présente quelques avantages mais beaucoup d'inconvénients.**

### **AVANTAGES**

Permet à l'étudiant de travailler toutes les matières ;

Permet de soutenir sans devoir des Unités de valeurs

### **INCONVENIENTS**

Système stressant et archaïque (selon les étudiants).

Pas de diplôme intermédiaire.

Renvoi après 3 ans au 1<sup>er</sup> cycle.

Renvoi après une scolarité de 10 ans en médecine et en Pharmacie.

Favorise un taux d'échec élevé.

Selon les étudiants, toutes ces particularités constituent des mesures d'exclusion et empêchent bon nombre d'étudiants de s'inscrire en Médecine et Pharmacie au Bénin et c'est ce qui explique également l'importance de leur nombre en Faculté de Médecine et Pharmacie à l'UCAD (**45%** de l'échantillon).

Rappelons qu'à l'UCAD, l'inscription dans cette faculté se fait sur titre et étude de dossier, il n'y a pas de concours et les systèmes d'évaluation ne sont pas aussi rudes. Ainsi, les bacheliers béninois dont les parents ont les moyens se dirigent vers l'UCAD où selon eux, le système est moins stressant et favorise un épanouissement intellectuel.

De façon globale, l'Enseignement Supérieur au Bénin est secoué par un grave dysfonctionnement. Le système éducatif fonctionne dans un cadre organisationnel inadapté et dans une pénurie de ressources telle qu'il est devenu incapable d'accomplir sa mission. En plus des mesures dites d'exclusion dans certaines facultés, ce dysfonctionnement fait partie des raisons majeures qui justifient le départ des Béninois vers l'UCAD. Nous essayerons d'aborder tous ces problèmes dans le chapitre suivant.

## **CHAPITRE II : LES RAISONS DE LA MIGRATION DES ETUDIANTS BENINOIS VERS L'UCAD**

L'analyse des données de nos enquêtes montre que plusieurs raisons militent en faveur de la décision de migrer des Béninois vers l'UCAD.

Comme le dit Daniel NOIN, « En fait, de nombreux facteurs interviennent dans la décision de migrer : des facteurs liés au milieu de départ, au milieu d'arrivée et aux obstacles qui s'interposent entre les deux. Chaque individu évalue les éléments positifs et négatifs en fonction de sa situation, des valeurs auxquels il est attaché et des informations plus ou moins correctes qu'il a recueillies sur le lieu où il pense émigrer ; sa décision n'étant pas toujours rationnelle même si, globalement, on trouve de nombreux éléments de rationalité dans le comportement des migrants »<sup>12</sup>.

Il existe donc des déterminants communs aux migrants, susceptibles de pousser les étudiants béninois à venir poursuivre leurs études à Dakar. Nous en citerons quelques-uns qui constituent les points forts des résultats de cette étude.

### **2.1 : Les problèmes de l'Université Béninoise**

L'Université n'est pas une entité isolée du contexte social et politico-économique du pays. Ses problèmes sont donc intimement liés à ceux du pays à un moment donné de son histoire.

Depuis l'indépendance en 1960, trois périodes peuvent être distinguées dans l'histoire de la politique éducative au Bénin. De 1960 à 1972, le système éducatif était calqué sur le système français. Suite à la révolution de 1972, le Gouvernement a adopté en 1975 la réforme dite de « l'Ecole Nouvelle » fondée sur un modèle de développement de type socialiste. Cette réforme a été appliquée entre 1975 et 1989 et a généré beaucoup de problèmes plutôt que d'avoir des résultats concluants.

Il a été tenu des Etats Généraux de l'Education (EGE) en octobre 1990 dont

---

<sup>12</sup> NOIN (Daniel), Géographie de la population, 1998, Armand colin

le diagnostic a permis de déceler un certain nombre de maux qui minent le système éducatif au Bénin. Et ce sont effectivement la plupart de ces maux qui constituent encore aujourd'hui les problèmes de l'Université béninoise. Il s'agit avant tout d'un manque de ressources pour une véritable démocratisation de l'enseignement ; l'absence d'une politique de formation des personnels enseignants et d'encadrement pédagogique, la baisse du niveau des étudiants liée, entre autres, aux conditions d'études de plus en plus difficiles, à la faible qualification de nombre de formateurs, et à l'inadéquation entre les programmes scolaires en vigueur et les manuels disponibles, l'inadéquation entre la formation et l'emploi avec, comme conséquence, le nombre croissant de jeunes chômeurs dont la catégorie des diplômés sans emploi constitue la plus remarquable.

Les établissements évoluent dans un état de pénurie généralisée, dotés de mobiliers en quantité largement insuffisante. Les enseignants qualifiés sont en nombre insuffisant ; un enseignement peu efficace et son rendement très bas, du fait qu'une partie des enseignants est peu qualifiée et peu motivée et que les matériels pédagogiques sont insuffisants et souvent inappropriés.

Le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique (MENRS) en charge de l'enseignement supérieur, ne dispose que de moyens institutionnels et administratifs limités ; la participation du secteur privé dans l'enseignement est encore limitée et la formation professionnelle n'est pas toujours liée aux débouchés du marché de travail.

Malgré les résolutions envisagées par la réforme, l'Université a du mal à s'en sortir puisque la situation économique du pays ne s'est pas tellement améliorée.

**Et s'il est vrai que l'on rencontre ces problèmes dans presque toutes les Universités africaines, il est aussi vrai que l'ampleur varie selon la situation socio-économique de chaque pays.**

**TABLEAU 3 : PART DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DANS LE BUDGET DES PAYS**

PAYS	Dépenses publiques totales en éducation exprimées en % du PIB	Part de l'enseignement supérieur dans les dépenses de fonctionnement du secteur éducatif en %	Coût public annuel (dépenses fonctionnement par étudiant en milliers de FCFA)	Coût public annuel (dépenses fonctionnement d'un étudiant à l'enseignement supérieur) % du PIB/habitant
<b>BENIN</b>	<b>3,09</b>	<b>17</b>	<b>278</b>	<b>108</b>
<b>SENEGAL</b>	<b>3,17</b>	<b>23</b>	<b>798</b>	<b>245</b>

*Source Banque mondiale, Edustats, WDI, 2000*

On constate une nette différence entre les 2 pays dans la contribution des ressources publiques au niveau du sous-secteur de l'enseignement supérieur. Les dépenses de fonctionnement annuel par étudiant varient du simple presque au triple du Bénin (**278 000 mil francs CFA**) au Sénégal (**798 000 mil francs CFA**).

**TABLEAU 4 : REPERTOIRE DES ENSEIGNANTS ET DES CHERCHEURS DES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AU BENIN ET AU SENEGAL**

PAYS / PROFIL	BENIN	SENEGAL
<b>Professeur titulaire</b>	<b>35</b>	<b>132</b>
<b>Maître de Conférence</b>	<b>49</b>	<b>180</b>
<b>Maître Assistant</b>	<b>107</b>	<b>326</b>
<b>Chargé de Recherche</b>	<b>0</b>	<b>14</b>
<b>Maître de recherche</b>	<b>0</b>	<b>02</b>
<b>Directeur de recherche</b>	<b>0</b>	<b>01</b>
<b>Total</b>	<b>191</b>	<b>655</b>

**Source : CAMES, données de juillet 1999**

La supériorité du nombre de professeurs titulaires au Sénégal (**132**) par rapport au Bénin (**35**) est vraiment considérable. La qualité de l'enseignement et le rendement scolaire ne peuvent qu'en souffrir d'une manière ou d'une autre.

## **2 2 : La renommée de l'UCAD et La célébrité de la Faculté de Médecine**

Lorsque l'on observe le panorama de l'offre de formations supérieures en Afrique de l'Ouest et même Centrale, on peut constater que certaines Universités comme celle du Bénin ne disposent pas de formations de troisième cycle, sauf dans quelques spécialités seulement.

A l'Université du Bénin, ni la Faculté de Lettres, ni celle des Sciences ne disposent de troisième cycle alors qu'à l'UCAD, presque toutes les facultés ont un troisième cycle. Ceci marque une importante démarcation et une avance véritable par rapport à l'Université du Bénin, même si ce n'est pas vraiment ce manque de troisième cycle qui justifie la migration des Béninois à l'UCAD, en témoignent les chiffres (à peine **5%** de l'échantillon sont inscrits en 3<sup>ème</sup> cycle). Il est toutefois nécessaire de le signaler puisque c'est une supériorité d'une grande importance qui auréole l'image de l'UCAD.

A titre indicatif, voici quelques repères sur les offres de formation à l'UCAD et à l'UAC du Bénin.

**TABLEAU 5 : OFFRE DE FORMATION DE QUELQUES FACULTES A L'UCAD ET A L'UAC**

**5.1 : FACULTES DE LETTRES ARTS ET SCIENCES HUMAINES**

<b>UNIVERSITES</b>	<b>1<sup>er</sup> CYCLE</b>	<b>2<sup>ème</sup> CYCLE</b>	<b>3<sup>ème</sup> CYCLE</b>
<b>Université de Dakar (UCAD)</b>	Anglais, Allemand, Arabe, Espagnol, Géographie, Histoire, Lettres Modernes et classiques, philosophie, Portugais, Sociologie	<b>IDEM</b>	Anglais, Allemand, Géographie, Histoire, Lettres Modernes, Linguistique philosophie, Sociologie
<b>Université du Bénin (UAC)</b>	Anglais, Allemand, Espagnol, Géographie, Histoire, Lettres Modernes, philosophie, Sociologie	<b>IDEM</b>	<b>Allemand</b>

Source : Enquêtes

**5.2 : FACULTES DE SCIENCES ET TECHNIQUES**

<b>UNIVERSITES</b>	<b>1<sup>er</sup> CYCLE</b>	<b>2<sup>ème</sup> CYCLE</b>	<b>3<sup>ème</sup> CYCLE</b>
<b>Université de Dakar (UCAD)</b>	Maths-Physiques (MP) Physique-Chimie (PC), Sciences Naturelles (SN)	Maths (pures et appliquées) Physique-chimie (pure et appliquée) Sciences Naturelles	<b>Maths (Géométrie différentielle, algèbre commutative, maths appliquées), Chimie (des substances naturelles, physique appliquée à l'énergie), Physique (option énergie solaire),Géologie, Hydrogéologie, Biologie végétale (BV), Biologie Animale (BA)</b>
<b>Université du Bénin (UAC)</b>	MP, PC, CBG	Maths, Physique, Chimie, SN	<b>Pas de troisième cycle</b>

Au-delà de la supériorité en offre de formations, les raisons de la réputation de l'UCAD remontent à très longtemps.

L'Université de Dakar est la plus ancienne Université d'Afrique noire francophone. Elle a été créée avant les Indépendances en 1957. Elle fait partie des Universités dites de « Première génération » comme celle d'Abidjan créée en 1959. Ces premières Universités ont été créées par les puissances colonisatrices ; tous les programmes, cours, structures d'enseignement, diplômes étaient assimilés à des diplômes français avec une validité de plein droit. Ces Universités et celle de Dakar en particulier étaient considérées comme des Universités régionales et accueillait les étudiants de toute la région étant donné que les autres pays n'avaient pas encore d'établissement d'enseignement supérieur.

Les autres Universités dites de « Deuxième génération » comme celle du Bénin ont été créées après les Indépendances entre les années 65-70. De façon chronologique, il y a eu celle de Centrafrique en 1969, en 1970 celles du Togo, du Gabon et du Bénin ; en 1971, les trois Universités du Zaïre ; en 1973 celle du Niger, en 1974, celle du Burkina-Faso ; en 1981 celle de Mauritanie et en 1984, celle de Conakry.

Grâce à cette ancienneté, l'Université de Dakar a donc eu le temps et les moyens de créer de nombreuses filières de formations à tous les niveaux et a su grandir sa réputation dans la sous-région. Cette même ancienneté fait d'elle aujourd'hui, une Université d'une bonne réputation et fait affluer beaucoup d'étudiants étrangers parmi lesquels, les Béninois.

A la question de savoir pourquoi êtes-vous venus à l'UCAD ?, la plupart répondent ; « L'UCAD est une Université d'une bonne réputation, avec des enseignants expérimentés ».

A la question de savoir, pourquoi envoyez-vous vos enfants à l'UCAD ?, la majorité des parents ont répondu : « Nous avons été formés à l'Université de Dakar, nous faisons partie des meilleurs de notre génération, les meilleurs enseignants s'y trouvent aussi et jusqu'à présent ; c'est une Université de qualité ».

Mais aussi bonne que puisse être la réputation de l'UCAD, toutes les entités n'attirent pas les étudiants de façon équitable. Ils sont très peu nombreux à la Faculté de Lettres, un peu plus à la FST et à l'ESP. La faculté qui attire beaucoup plus d'étudiants est celle de Médecine et Pharmacie. On peut d'ailleurs constater que c'est là où on trouve le plus grand nombre d'étudiants étrangers de façon globale ; les Marocains en tête loin devant les Mauritaniens, les Burkinabé et les Béninois. Cela est dû selon les résultats de l'enquête à la réputation de cette Faculté à travers toute l'Afrique.

En effet, héritière de l'Ecole de Médecine de Dakar créée en 1918 par le gouvernement français, elle avait pour mission d'accueillir les étudiants d'Afrique de l'Ouest et de former les « médecins africains ». Depuis lors, cette renommée est restée gravée dans la mémoire des gens et fait de cette faculté, un pôle attractif d'étudiants étrangers. C'est là où on retrouve le plus grand nombre d'étudiants béninois à savoir 45% de l'échantillon.

Un autre facteur non négligeable et qui attirerait certains étudiants est l'importance accordée aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) au Sénégal. Plus de la Moitié de l'échantillon dit que « le Sénégal est en pointe en ce qui concerne les NTIC » ; c'est l'un des pays les plus connectés à Internet en Afrique Subsaharienne et l'importance des NTIC n'est plus à démontrer aujourd'hui dans le domaine de l'éducation.

### **2 3 : La stabilité politique et le contexte socio-économique du Sénégal**

Depuis son accession à l'Indépendance en 1960, le Sénégal fait partie des rares pays africains où la Démocratie s'est plus ou moins installée. Deux présidents ont succédé au premier président de la République Léopold Sédar SENGHOR sur la base d'élections libres et selon la constitution du Sénégal. Contrairement à d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale, le Sénégal n'a pas connu de coup d'Etat. Il passe donc selon les dires de plus de 50% de l'échantillon, pour un « pays de démocratie et de stabilité » où règne la paix sociale et la prospérité économique.

Les campus universitaires étant souvent des zones d'effervescence où rejaillissent les événements politiques, la stabilité politique du pays s'y déteint et il règne à l'UCAD, une ambiance assez paisible même si par moments, des grèves intempestives suscitent des remue-ménage.

C'est d'ailleurs cette stabilité qui rassure également certains parents qui n'hésitent pas à envoyer leurs enfants surtout par rapport à la situation actuelle de la Côte d'Ivoire qui était également une référence.

De plus, nous confie un parent qui avait fait également des études supérieures à Dakar, « lorsqu'on observe le panorama des conflits armés et des crises politiques et économiques en Afrique de l'Ouest depuis les années 80, on ne peut qu'envoyer les enfants à Dakar plutôt que de les envoyer en France où ils nous reviennent soit délinquants ou alors ne reviennent jamais. Les contraintes administratives sont également minimales au Sénégal pour tout étranger de l'espace CEDEAO ; il n'y a pas de carte de séjour puisqu'on se rappelle que la Côte d'Ivoire l'avait instaurée en 1992 même pour les citoyens de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest ( CEDEAO ) ».

En plus de la relative paix politique, le Sénégal apparaît également comme un pays avancé économiquement par rapport à certains de ses homologues. Lorsque l'on observe l'Indicateur de Développement Humain de certains pays africains, indicateur qui prend en compte des données sociales et économiques telles que l'espérance de vie, le PIB/habitant, on constate que celui du Sénégal est nettement élevé (**0,416**). Son PIB total est **11809 dollars** après la Côte d'Ivoire, le Cameroun et la Guinée. Fort de cela, certains étudiants espèrent qu'ils pourraient y trouver facilement du travail à la fin de leurs études. A la question de savoir pourquoi le Sénégal et pas l'Europe, certains parents ont répondu qu' « en plus des facilités politico-administratives, la vie est moins chère au Sénégal qu'en France ».

## 2 4 – Les raisons culturelles et historiques

Dans son ouvrage sur l'Enseignement Supérieur en Afrique Noire Francophone, TEDGA avance quelques raisons qui font de Dakar un pôle universitaire attractif par rapport à Yaoundé et Abidjan dont les Universités sont aussi prestigieuses en disant ceci : « L'Université de Dakar a su préserver l'excellent rayonnement culturel que lui a fait gagner le premier Président de la République du Sénégal. Tête de pont de la présence française en Afrique, le Sénégal contrairement à d'autres pays n'a pas eu trop de complexes à s'ouvrir à l'extérieur afin de mieux concrétiser l'université de la civilisation que prônait son chef d'Etat. En outre, on compte plus de **30%** de représentations diplomatiques à Dakar qu'à Yaoundé, alors que ces deux pays ont obtenu l'indépendance la même année »<sup>13</sup>.

Le Président Senghor a donc su faire de Dakar, une capitale culturelle reconnue dans le monde entier, avec ses nombreuses bibliothèques (la bibliothèque de l'UCAD est également une référence en Afrique), ses centres culturels, les colloques et les festivals (le 1<sup>er</sup> festival des Arts Nègres a eu lieu à Dakar en 1966)...

Il a mis en place au Sénégal, de nombreuses infrastructures culturelles : l'Ecole des Arts du Sénégal, le Théâtre Daniel Sorano (1965), les Nouvelles Editions Africaines (1972)...

Ces successeurs (Abdou DIOUF et Abdoulaye WADE ont su continuer dans cette voie ; création de la Galerie Nationale d'Art en 1983, Festival International du Jazz à Saint-Louis (1993) etc.

Toutes ces réalisations propagent un rayonnement particulier sur Dakar par rapport à d'autres capitales et en fait un cadre particulièrement attractif pour les étudiants.

Le Sénégal a également toujours été perçu comme un **creuset d'intellectuels** ; les Africains se souviennent encore des célèbres Sénégalais comme Léopold Sédar Senghor, poète, premier agrégé africain et Président de la République, de l'historien Cheikh Anta Diop dont l'Université porte le nom d'ailleurs. Plusieurs étudiants parlent

---

<sup>13</sup> In Dix mesures pour relancer l'université africaine, 1993, sous la direction de Jean-Paul TEDGA, éd. UNESCO/OPHRYS.

de Dakar comme d'un « **vivier d'intellectuels** » en faisant référence à toutes ces célébrités.

C'est donc une combinaison de facteurs académiques, politiques, socio-économiques, historiques et culturels qui poussent les étudiants béninois à migrer vers l'UCAD.

## **CHAPITRE III – CONDITIONS DE VIE ET SATISFACTION DES ATTENTES DES ETUDIANTS**

La vie n'est pas toujours facile pour tous les étudiants béninois, ils sont parfois confrontés à quelques difficultés.

### **3 1 – Problèmes de logement**

De façon générale, le premier problème que rencontrent les étudiants à leur arrivée à Dakar est celui de logement. Ils sont pour la plupart en location et louent des appartements ou des studios aux alentours du campus universitaire (Gueule Tapée, Fann Hock, Médina etc.). Ils affirment que d'abord le loyer est trop cher à Dakar et qu'en plus c'est très difficile de trouver des appartements acceptables qui puissent permettre un plein épanouissement intellectuel. Il faut signaler que 90% des étudiants interrogés sont non-boursiers donc venus à Dakar aux frais de leurs parents.

Pour contourner quelque peu cette situation, les nouveaux arrivants se font héberger d'abord par les anciens en attendant de trouver un logement convenable. Quelques-uns qui ont des parents ou alliés sur place se font héberger par eux pendant un moment. Mais « la cohabitation n'est pas toujours facile » diront certains et cela crée des désagréments pendant les premiers jours.

### **3 2 – Difficultés financières**

Viennent ensuite les problèmes financiers car comme le disent la plupart des étudiants, « la vie est plus chère au Sénégal qu'au Bénin » ; en plus du loyer qui est déjà cher (entre 40 et 50 000f CFA par mois) pour une chambre d'étudiant, il est parfois difficile pour certains de toujours subvenir aux autres besoins comme se nourrir, se soigner, se déplacer et se procurer tous les documents nécessaires pour la bonne marche de leurs études.

Mais toute cette situation varie selon la capacité financière des parents, selon l'origine sociale des étudiants.

### **3.3 – Origine sociale des étudiants**

Après avoir payé les frais d'inscription scolaires qui varient entre 150 000f CFA et 300 000f CFA, les étudiants reçoivent de leurs parents entre 80 000 et 200 000f CFA par mois. 8% des étudiants interrogés reçoivent 80 000f CFA par mois : ce sont des enfants de fonctionnaires moyens qui luttent pour assurer un bel avenir à leurs enfants. 21% affirment recevoir 200 000f par mois ; ce sont des enfants de grands commerçants, dont le plus grand souhait est aujourd'hui de faire de leurs enfants, de hauts cadres. Comme le dit Bourdieu, on assiste de plus en plus à une « reconversion du capital économique en capital culturel ». Ces parents sont prêts à mettre le prix, pourvu que les enfants réussissent et ne deviennent pas commerçants comme eux. Ces étudiants, on les retrouve surtout en Médecine et en Pharmacie. Les autres, ce sont des enfants d'enseignants, de hauts fonctionnaires, de médecins, de pharmaciens, de douaniers etc. qui vivent plus ou moins sans grande difficulté. Les difficultés varient donc selon l'origine sociale des étudiants.

### **3.4 – : Satisfaction des attentes**

Les choses ne se passent pas toujours telles qu'escomptées par les étudiants. Certains décrient le système universitaire : « les amphithéâtres sont délabrés et pléthoriques, ; l'administration empêche les étudiants étrangers de profiter des avantages sociaux ».

Certains observent un décalage entre ce qu'on leur avait dit du Sénégal, des Sénégalais, de l'Université et la réalité vécue sur place. Ils s'expriment en ces termes : « La Teranga sénégalaise n'est pas toujours une réalité ; Dakar est une ville assez difficile, on ne peut rien y faire quand on n'a pas d'argent ».

Cependant, ces quelques déceptions isolées n'empêchent pas les étudiants de réussir à leurs études. 90% des étudiants parviennent à aller au bout de leurs études avec succès.

### **3.5 : Intégration sociale**

Pour mener une vie estudiantine paisible et faciliter l'intégration sociale des uns et des autres, les étudiants s'organisent entre eux. Ils créent des liens interpersonnels,

des réseaux assez solides d'entraide qui relient les migrants à la fois dans les zones de départ et dans le pays de destination le Sénégal. Il existe sur place des étudiants qui donnent des informations à ceux du Bénin, qui les accueillent à leur arrivée à Dakar et qui les accompagnent au début de leur séjour pour toutes sortes de démarches. Certains s'occupent des démarches de pré-inscription à l'Université pour leurs amis, leurs parents ou des gens de leurs villages. Chaque année, les étudiants en aident d'autres, comme eux l'ont été, un réseau de parrainage informel se met alors en place.

Ils créent également entre eux et avec des étudiants sénégalais et d'autres nationalités comme on en rencontre beaucoup à l'UCAD, des associations qui constituent des lieux de rencontre, d'entraide, d'échanges et de brassage culturels. Ceci permet à la plupart des étudiants béninois et à ceux d'autres nationalités de se sentir comme chez eux. On retrouve bien ici les paroles du président SENGHOR, « Nous sommes en réalité un pays de passages et de rencontres, de métissages et d'échanges. »<sup>14</sup> Les étudiants organisent quelquefois pendant les vacances, des voyages soit à l'intérieur du Sénégal, soit vers les pays limitrophes comme la Gambie. Certains étudiants se sentent tellement bien intégrés à la société sénégalaise qu'ils ne rentrent pas au pays à la fin de leurs études.

---

<sup>14</sup> LIAGRE (Romain), *Les étudiants étrangers à Dakar*, Université des Sciences et Technologie de Lille, UFR de Géographie, 2000-2001, 70p., Mémoire de maîtrise

## CONCLUSION

Les Universités africaines sont confrontées dans leur globalité à des problèmes d'ordre structurel ( effectifs pléthoriques, manque d'infrastructures, inadéquation besoins en formation et offre de formation, inadaptation formation-emploi) et conjoncturel (instabilité sociale).

L'Université Cheikh Anta Diop n'échappe pas à tous ces problèmes cependant, elle possède de nombreux atouts qui militent en sa faveur et attirent les étudiants étrangers, tant sur le plan académique que politique et culturel.

En effet, l'UCAD fait partie des universités dites de première génération en Afrique, c'est-à-dire créées avant les Indépendances. Destinée au départ à former des cadres de presque toute la sous-région Ouest-africaine, elle a bénéficié de beaucoup de privilèges dont les répercussions continuent de rejaillir sur elle aujourd'hui et fait d'elle, un pôle attractif pour bon nombre d'étudiants étrangers parmi lesquels, les Béninois.

La célèbre Faculté de Médecine jadis « Ecole des Médecins africains » est celle qui attire le plus la plupart des étudiants étrangers.

Les raisons de la migration des étudiants béninois vers l'UCAD s'expliquent donc non seulement par les facteurs historiques qui militent en faveur de cette université, mais aussi par des facteurs structurels, politiques, socio-économiques liés au lieu de départ comme au lieu d'arrivée.

Dakar offre aux étudiants, plus de facilité pour la recherche, pour un plein épanouissement intellectuel d'une part avec ses différentes bibliothèques et centres de documentation, d'autre part avec l'existence des organismes tels que l'Agence Universitaire de la Francophonie qui offre des bourses universitaires régionales de même qu'avec les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication assez développées.

Aussi importante soit-elle, la migration des étudiants béninois vers l'UCAD n'est pas une migration spécifique ; elle est très proche des migrations des travailleurs hautement qualifiés. En effet, on peut dire qu'il existe des raisons communes à toutes les migrations à savoir, situation de crises dans les pays de départ, mauvaise

situation socio-économique, des facteurs sociologiques, psychologiques, culturels propres à chaque individu, mais également des facteurs propres à la catégorie sociale, professionnelle à laquelle appartient l'individu.

On peut retenir de tout ceci que la migration des étudiants soulève un problème de réorganisation du système d'enseignement supérieur, aussi bien au Bénin que dans la plupart des pays africains. Si les systèmes d'enseignement supérieur veulent accomplir pleinement leur mission qui est de former des ressources humaines compétentes et capables de contribuer efficacement à la lutte contre la pauvreté et d'œuvrer pour le développement intégral des pays sur les plans culturel, économique et social, il urge d'opérer une restructuration et des choix pertinents qui puissent permettre d'atteindre leurs objectifs.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ADEPOJU (A) : Population, Ressources humaines et développement, Dakar, IDEP, 1992.

AMIN (S) : Les migrations contemporaines en Afrique de l'Ouest, Oxford University Presse, 1974.

BOURDIEU (P) et PASSERON (J.C) : Les héritiers, les étudiants et la culture, Editions de Minuit, 1985.

JAVEAU (C) : Leçons de Sociologie, Paris Armand Collin, 1997, p.216.

LIAGRE (R) : Les étudiants étrangers à Dakar, Université des Sciences et Technologie de Lille, UFR de Géographie, 2000-2001, 70p. (Mémoire de maîtrise).

Noin (D) : Géographie de la population, Paris, Armand Colin, 1998.

PIERRE (G) : Les migrations internationales, Paris, PUF, 1976.

QUIVY (R ) et CAMPENHOUDT (L.C) : Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod, 1995.

ROBIN (Nelly) : Atlas des migrations ouest-africaines vers l'Europe (1985-1993), Paris, ORSTOM, 1996.

TEDGA (J-P), (Sous la direction de) : Dix mesures pour relancer l'Université africaine, Paris, 1993.

URSUA (R), « Migrations internationales : sciences sociales et politiques publiques », in Revue Internationale des sciences sociales n.165, septembre 2000.

# **ANNEXES**

## **QUESTIONNAIRE ET GUIDES D'ENTRETIEN**

### **Introduction**

Je suis béninoise, étudiante à l'Université CHEIKH ANTA DIOP de Dakar. Je prépare un mémoire de DEA en Sociologie et mon sujet porte sur << **La migration des étudiants béninois à l'UCAD.** >>. Les informations que j'obtiendrai auprès de vous sur le déroulement de vos études à Dakar, sur votre situation académique et sociale me permettront de rédiger ce mémoire. Votre participation est tout à fait volontaire ; votre nom ne sera mentionné nulle part dans les travaux qui résulteront de cet entretien et les informations recueillies ne seront utilisées que pour les fins de ce travail.

Je vous remercie pour votre collaboration.

**Issimatou LANIBA-ICHOLA**

## QUESTIONNAIRE COLLECTIF

### I : Identification

Age :

Sexe :      M                       F

Unités pédagogiques

Faculté       Institut  
 Ecole           

Profession des parents

## II : Questions relatives à la migration

Quand avez-vous décidé d'aller étudier ailleurs ? .....

Pourquoi le choix de l'UCAD ? .....

Etes-vous venu de votre propre gré ?

Quelles études faites-vous à Dakar ? .....

Cette spécialité n'existe t-elle pas au Bénin ? .....

Avez-vous déjà étudié à l'Université du Bénin ?

Quelles différences fondamentales notez-vous entre l'enseignement à l'UCAD et l'enseignement à l'UAC ?

## III : Conditions de vie

Etes-vous boursier ? .....

Oui  Non

Si oui, quel type de bourse avez-vous ?.....

Votre bourse vous suffit-elle pour une prise en charge complète ?.....

Si non, qui finance vos études ?.....

Les moyens mis à votre disposition vous suffisent-ils pour une prise en charge complète ?.....

Où vivez-vous ?

A la cité ?

En location ?

Chez des parents ou amis ?

Autres( Précisez).....

Rencontrez-vous des difficultés ?

Oui  Non

Si oui, lesquelles ?.....

Vous arrive-t-il de regretter d'être venu à Dakar ?

#### **IV : Satisfaction des attentes**

Vos études se déroulent-elles comme vous l'auriez souhaité ?.....

Les prestations de l'UCAD sont-elles meilleures à celles de l'UAC ?.....

Rencontrez-vous des difficultés ?

Oui            Non

Si oui, de quels ordres ?.....

Etes-vous entièrement satisfait de vos attentes ?

Oui            Non

Si oui, comment ?.....

Si non, pourquoi ?.....

#### **V : Projets d'avenir**

Comptez-vous terminer vos études à l'UCAD ?.....

Comptez-vous rentrer à la fin de vos études ou désirez-vous vous installer à Dakar ?

Pourquoi ?.....

#### **VI : Vie associative**

Les étudiants béninois se regroupent-ils en association ?

Oui     Non

De quels genres d'associations s'agit-il ?

politiques     récréative

syndicale     sportive

religieuse     Ethnique

Etes-vous membre d'une association ?

Si non pourquoi ? .....

Si oui,

Quel est le rôle de l'association ? .....

Quelles sont les activités au sein de votre association ? .....

Avez-vous des contacts avec d'autres associations ? .....

## VII : Intégration sociale

Avez-vous de bons rapports avec vos collègues étudiants ? .....

Avez-vous de bons rapports avec vos professeurs ? .....

Vous arrive-t-il de vous sentir rejeté par les étudiants sénégalais? .....

Oui  Non

Pourquoi ? .....

Vous arrive –t-il de vous sentir marginalisé par les professeurs ?

Oui  Non

Si oui, comment? .....

Si non, pourquoi ? .....

L'ambiance vous permet-elle d'étudier aisément ? .....

Oui  Non

Si non, pourquoi ?.....

## **Guide d'entretien pour les autorités de l'UCAD**

I : Identification

II : Opinion sur la migration des étudiants béninois à l'UCAD

III : Opinion sur leur comportement et résultats

IV : Impacts sur l'enseignement à l'UCAD

V : Impacts sur la renommée de l'UCAD

VI : Avantages ou/et inconvénients

## **Guide d'entretien pour les parents d'étudiants**

I : Identification

II : Opinion sur l'enseignement supérieur au Bénin

III : Opinion sur la migration des enfants à l'UCAD

IV : Opinion sur l'enseignement à l'UCAD

V : Impacts du voyage sur l'avenir des enfants

VI : Satisfaction des attentes

VII : Avantages et /ou inconvénients

## **Focus-group**

I : Identification

II : Raisons de la migration

III : Conditions de vie

IV : conditions d'étude

V : Satisfaction des attentes

## Résumé

L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) devient de plus en plus, un pôle sub-régional attractif puisqu'elle accueille des étudiants de presque toute l'Afrique subsaharienne. Les Béninois font partie de ces étudiants migrants et leur nombre ne cesse de croître depuis quelques années. Les raisons de cet attrait s'expliquent non seulement par des facteurs académiques tels que la crise du système éducatif au Bénin et la renommée de l'UCAD, mais aussi par des facteurs historiques, politiques et culturels propres au Sénégal.

Créée en 1957 sous la dénomination de « Université de Dakar », elle est l'une des universités dites de 1<sup>ère</sup> génération en Afrique ; ce n'est qu'en 1987 qu'elle est devenue UCAD. Le but de cette université était de former des cadres servant l'économie et l'administration coloniale. Capitale de l'Afrique Occidentale Française (AOF) à l'époque, Dakar abritait également « l'Ecole des médecins africains », destinée à former les médecins de presque toute la sous-région

Le Sénégal est aussi aujourd'hui, l'un des pays africains où la démocratie s'est plus ou moins installée et où il règne, la paix sociale et la prospérité économique ; des critères assez prisés dans le choix d'un pays de destination par les migrants.

En plus, le Sénégal a toujours été perçu comme un « creuset d'intellectuels » grâce à la célébrité d'illustres personnages comme l'ancien président de la république Léopold Sédar Senghor, poète, premier agrégé africain et de l'historien Cheikh Anta Diop dont l'université porte d'ailleurs le nom.

Enfin, Dakar est une capitale culturelle reconnue dans le monde entier avec ses nombreuses bibliothèques (la bibliothèque de l'UCAD est une référence en Afrique), ses centres culturels, les colloques, les festivals, les Galeries Nationales d'Art etc.

Toutes ces réalisations propagent un rayonnement particulier sur Dakar par rapport à d'autres capitales africaines et en fait un cadre particulièrement attractif pour les étudiants étrangers.

C'est donc la combinaison de tous ces facteurs académiques, politiques, socioéconomiques, historiques et culturels qui poussent les étudiants béninois à migrer vers l'UCAD.